



## **NOTE D'INFORMATION**

### **REGLEMENTATION DES DEPLACEMENTS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19**

**Des mesures de restriction des déplacements sont désormais entrées en vigueur depuis hier, mardi 17 mars 2020 à 12h00.**

Un décret publié au journal officiel encadre strictement les possibilités de déplacement qui restent autorisés pour les seuls motifs professionnels, de santé, de ravitaillement en produits de première nécessité, des motifs familiaux impérieux ou des déplacements brefs à proximité du domicile liés à l'activité physique ou aux besoins des animaux de compagnie.

Dans ce cadre, les forces de sécurité intérieure mettent en place un dispositif opérationnel de contrôle de ces restrictions qui repose sur des points de contrôle fixe et des patrouilles dynamiques.

**Nous en appelons à votre civisme et à votre sens des responsabilités** pour respecter strictement les consignes de confinement.

**Ces mesures sont instituées pour étouffer le plus rapidement possible ce virus.**

**En dehors des obligations de travail de service, essayer de se soustraire à ces contraintes peut être dangereux pour soi et son entourage.**

**Evitons de jouer au plus malin !**

*- La fiche de couleur orange jointe à cette Note d'Information répond aux questions des déplacements.*

*- L'attestation de déplacement dérogatoire jointe vous permet ces déplacements autorisés.*

*Cette fiche doit être établie à chaque déplacement, elle peut être recopiée à main libre autant de fois que nécessaire.*

### **LE MULTISERVICE DE PREGUILLAC**

Le commerce de proximité de Préguiillac reste ouvert. Les jours et horaires d'ouverture sont inchangés.

Attention, il est préférable de passer commande pour le pain : 05.46.93.36.24 ou 06.85.95.96.41.

Vous y trouverez les produits courant et de première nécessité.

### **FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE**

**- Le secrétariat de la Mairie est fermé physiquement au public.** Le standard est ouvert et reste à votre écoute. En cas de problèmes majeurs vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat. 05.46.93.66.29.

- La médiathèque est fermée au public.

- La cantine est fermée et les repas plateaux ne peuvent plus être assurés jusqu'à nouvel ordre.